Uzès, le 06 juillet 2026

SAISON MUSICALE 2026/2027
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Bienvenue à l'École Municipale de Musique d'Uzès (EMMU), un lieu où la passion pour la musique s'éveille, se partage et s'épanouit, au cœur du patrimoine exceptionnel de la ville d'Uzès. Service Culturel de la Ville d'Uzès, elle est également un Pôle Ressource du Département du Gard depuis 2007. Elle s'adresse aux enfants dès l'âge de 4 ans, aux adolescents, aux adultes… et à tous les mélomanes !

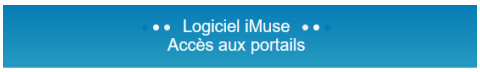
INSCRIPTIONS

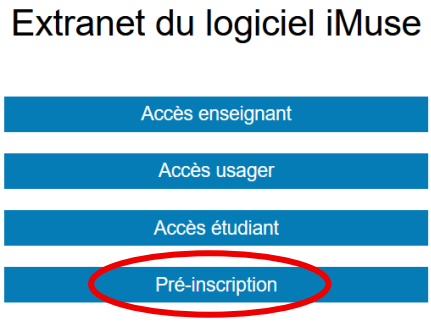
Les inscriptions sont possibles toute l'année, sous réserve de place disponible.

Vous pouvez vous préinscrire via Internet sur le site iMuse à partir du lien : www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet

Vous pouvez également passer au bureau administratif à partir du mercredi 26/08 aux horaires mentionnés plus bas et/ou lors des **portes ouvertes** organisées le **mercredi 09/09 de 16H30 à 19H30**.

Attention : les nouveaux élèves doivent s'inscrire sur l'extranet « pré-inscriptions » qui est réservé aux élèves qui n'ont jamais été inscrits à l'école de musique.





Merci de mettre plusieurs vœux, par ordre de préférence, dans « information complémentaire ». Le nombre de places disponibles, selon les instruments comme en Piano Classique par exemple, est limité.

Renseigner une pré-inscription ne signifie pas que vous êtes inscrit à l'EMMU pour la rentrée. Nous enregistrons vos vœux et en fonction des places disponibles, nous reviendrons vers vous.

Une fois que nous vous auront confirmer votre inscription, il faudra passer au bureau signer la fiche d'inscription ainsi que celle du droit à l'image. Nous avons besoin de la **signature originale**.

Liste des documents à remplir sur place :

• Fiche d'inscription à compléter et signer (déjà préremplie si vous l'avez saisie sur iMuse)

• Fiche d'autorisation d'utilisation d'images et vidéos

Liste des documents à téléverser sur votre compte iMuse (ou à nous envoyer par mail si vous n'y parvenez pas : ecoledemusique@uzes.fr) :

• Une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels (format PDF)

• Un justificatif de domicile - seulement pour les personnes résidant à Uzès (habitation principale) - de moins de 3 mois (ex. : impôt, quittance de loyer, facture de gaz/électricité au nom du responsable légal ou de l'élève majeur) (format PDF)

• Une photo d'identité (format JPG uniquement)

BUREAU ADMINISTRATIF / DIRECTION

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires. Le bureau administratif est situé dans la salle S-M2 bis, 1er bâtiment.

Le bureau sera ouvert au public dès le 26 août sur les tranches horaires suivantes :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 16H00 – 18H30

Mercredi : 10H00 – 12H00 et 14H00 – 18H00

Ou sur rendez-vous à prendre par téléphone au **04 66 03 04 03** ou par mail : **ecolededemusique@uzes.fr**

AGENDA DE LA RENTRÉE

Venez nous rencontrer :

- **05/09 :** Forum des associations d'Uzès aux arènes, de 09H00 à 12H30.
- **09/09 :** Portes ouvertes de 16H30 à 19H30 – Rencontre des professeurs, essai des instruments, Pré-inscriptions...

INFRASTRUCTURE

Les locaux de l'École Municipale de Musique d'Uzès se situent dans l'enceinte du Stade Pautex.

Les bureaux et salles de cours sont répartis sur 2 bâtiments mitoyens, à l'arrière du terrain de foot ainsi qu'une salle réservée aux musiques amplifiées, dans la continuité des bâtiments.

L'entrée piétonne se fait par la rue du Stade, portillon vert. Si le portillon n'est pas ouvert, vous pouvez passer par l'entrée piétonne du stade, avenue Louis Alteirac.

Le stade n'est pas un parking. Le mercredi, il est néanmoins possible de faire un dépose minute.

BÂTIMENT 1 : Salles SM-1, SM-2, SM2 bis et SM3

• **3 Salles de cours** : S- M1, S-M2 et S-M3 (salle de pratique collective),

• **1 Bureau Secrétariat / Administration** : S-M2 bis

BÂTIMENT 2 dans la continuité du Bâtiment 1, accès sur le côté par la porte métallique verte

• **6 Salles de cours** : S-M4, S-M5, S-M6, S-M7, S-M8, S-M9

Salle S-M10 dans la continuité du Bâtiment 2, accès par l'extérieur.

Cette salle réservée aux percussions et musiques amplifiées, est volontairement éloignée des autres salles de cours afin de ne pas trop déranger les autres disciplines.

DISCIPLINES ENSEIGNEES

L'École Municipale de Musique d'Uzès propose une offre complète d'enseignements, d'activités et de rencontres pour permettre à chacun de vivre la musique selon ses envies et à son rythme.

1/ Éveil, Découverte instrumentale et Formation musicale

Cours en groupe classe : 12 élèves maximum

- **Éveil musical 4 et 5 ans** : Les locaux actuels n'étant pas adaptés à une bonne pratique de l'éveil musical, nous avons décidé cette année de ne plus proposer ces cours. Nous préférons attendre la nouvelle école de musique qui devrait être disponible en février 2028. Encore un peu de patience.

- **Pré-cycle Découverte instrumentale 6 ans** (possible 7 ans) : **le *mercredi matin***
 - *de 10H30 à 11H30 - durée 1H00 en cours collectif.*

 Les enfants poursuivent leur formation musicale en approfondissant leur connaissance du rythme, des sons, de l'écoute, du chant, de l'apprentissage des notes…
 Ils sont regroupés avec le niveau 1C1 pour le chant et la préparation des contes musicaux.
 Cette année, 2 contes musicaux seront préparés : « À la découverte de l'Opéra » et « Le monde de Disney »
 - *de 11H30 à 12H00 - durée 00H30 de multi-percussions par petit groupe de 3 ou 4 élèves, par roulement de 2 séances, selon un planning défini.*

 Ils sont invités également à explorer différents instruments à travers des ateliers ponctuels en petits groupes pendant leur cours collectif ou en groupe de 2 sur rdv, avant de pouvoir choisir leur instrument favori pour la rentrée suivante.

- **Formation musicale** (FM) : *durée 1H en cours collectif*
 À partir de 7 ans et sans limite d'âge, les élèves complètent leur apprentissage instrumental ou pratique collective, par des cours d'éducation à la pratique de la musique, en groupe de niveau, (cycle 1 et cycle 2). Indispensable, elle est comprise dans la formule de pratique instrumentale individuelle mais peut aussi être suivie seule.

2/ Pratiques individuelles instrumentales et vocales

Cours individuels hebdomadaires d'1/2 heure par semaine (45 min à partir de la 2ème année du cycle 2) ou 1 heure tous les 15 jours.
Ouvert aux enfants dès l'âge de 7 ans et aux adultes. Tous niveaux.

Notre école propose l'apprentissage d'un grand nombre d'instruments, pour tous les goûts et toutes les sensibilités musicales :

- **Le chant :** classique / lyrique (à partir de 15 ans) ou Jazz & actuel (à partir de 12 ans) ;
- **Les vents :** flûte traversière, clarinette, saxophone, cornet, trompette, trombone, tuba ;
- **Les cordes :** violon et violoncelle ;
- **Les claviers :** piano classique à contemporain et piano jazz & musique actuel ;
- **Les percussions :** batterie (jazz, rock…), percussions (timbales, caisse claire, xylophone, vibraphone, multi-percussions, …) ;
- **Les instruments amplifiés :** guitare électrique et/ou acoustique, guitare basse.

N.B. : Pour les **cours de Piano classique à contemporain,** la classe est réservée aux enfants dès l'âge de 7 ans, elle n'est pas accessible aux adolescents débutants et n'accueille pas les adultes. Un test d'indépendance des mains sera effectué sur rendez-vous (jour et horaires à définir).
Les adolescents et les adultes ayant déjà une base de pratique de l'instrument seront orientés vers les cours de Piano Jazz & Musique Actuelle.

4/ Pratiques collectives

Répétitions hebdomadaires ou par quinzaine.
Ouvert à tous, même si vous ne suivez pas de cours individuel à l'école de musique.
1 pratique collective offerte pour les élèves de l'école inscrit à une pratique individuelle.

La musique, c'est aussi et surtout le plaisir de jouer ensemble. L'École Municipale de Musique d'Uzès propose de nombreuses pratiques collectives adaptées à tous les niveaux et invite ses élèves à intégrer l'une d'elles. **Un cours d'essai est possible, alors n'hésitez pas à venir essayer !**

- **Chœur des 6 – 8 ans** : intégré aux cours de pré-cycle et des 2 premières années de FM, les groupes classes se rejoignent sur des projets en commun, comme des contes musicaux par exemple ;

- **Chœur d'enfants** (de 8 à 13 ans) : *mercredi 16H00 - durée 1 heure*
 Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique du monde, musique de films et d'animés, comédie musicale, etc. ;

- **Chœur ados/adultes** (à partir de 14 ans) : *vendredi 18H00 - durée 2 heures*
 Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique de films et d'animés, jeux vidéo, comédie musicale, etc.
 Le chœur recrute dans tous les pupitres voix, rejoignez-nous !

- **<u>Orchestre à cordes</u>** (à partir de 14 ans) : *lundi 19H15 - durée 1 heure 15*
 Ouvert aux ados et aux adultes ayant déjà une certaine maitrise de leur instrument (violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano) ;

- **<u>Orchestre junior</u>** (à partir de la 2ème année du 1er cycle) : *mercredi 14H00 - durée 1 heure*
 Instruments à vent, à cordes et à percussions ;

- **<u>Ateliers Musique Actuelle</u>** (ados et adultes) : *lundi 18H30 (ados) et 19H45 (adultes) - durée 1 heure 15* - Créés en fonction des affinités, des goûts et du niveau musical. Il s'agit de constituer des groupes d'une section rythmique, piano, batterie, basse électrique, guitare électrique et/ou acoustique, chanteur auxquels peuvent se joindre tous les autres instruments. Adaptation des œuvres par le professeur.

- **<u>Ateliers Jazz</u>** (adultes) : *jeudi 19H00 - 2 heures par quinzaine*
 Instrumentistes et chanteurs. Création des groupes en fonction des niveaux, des attentes : travail sur grille, sur thème, sur l'improvisation…

- **<u>Ateliers de percussions « Batucada »</u>** : ne pourra être mis en place que s'il y a la demande et un minimum de 8 participants.

5/ <u>L'Orchestre d'Uzès</u> : *mercredi 18H15 – durée 2 heures*

Inscription gratuite. Répétitions hebdomadaires. Niveau 2ème cycle requis.
Ouvert à tous, <u>même si vous ne suivez pas de cours à l'école de musique</u>.

L'orchestre de l'École Municipale de Musique d'Uzès **<u>tient une place importante</u> dans la vie musicale d'Uzès**. Il anime les différentes cérémonies officielles et se produit de plus en plus souvent lors de concerts dans la ville, dans les communes du canton ou ailleurs. Il est composé d'instruments à vent, percussions, violoncelles, guitare basse et réunit des élèves, des professeurs de l'école mais aussi des musiciens amateurs.

En cette rentrée 2026/2027, les élèves de l'Orchestre junior de l'année précédente, passent avec les « grands » (sous réserve de la validation du professeur et avec des partitions adaptées à leur niveau), afin de favoriser les échanges intergénérationnels et le tutora.

<u>Répertoire varié</u> : œuvres classiques, répertoire pour harmonie, musiques de films, de dessins animés, de jazz, de musiques actuelles, de jeux vidéo...

L'orchestre recrute dans tous ces pupitres, rejoignez-nous !

DEBUT DES COURS

- **Toutes les disciplines** (Formation Musicale, Chant, Formation Instrumentale, Orchestres, Ensembles à cordes, Chœurs) commenceront **la semaine du lundi 14 septembre** (semaine A).
- **Les Ateliers Jazz et Musique Actuelle ados ou adultes** débuteront par une réunion d'information la même semaine (14 septembre). Les élèves intéressés / concernés recevront une information spécifique.
- **Le pré-cycle Parcours découverte 6 ans** débutera le **mercredi 16 septembre** à 10H30 par une réunion d'information de 10H30 à 11H00 sur la refonte de la proposition et le déroulement de l'année.

TARIFS

Les tarifs sont calculés sur un forfait annuel.

Pour une inscription à partir de janvier 2027, le tarif pourra être proposé au prorata du nombre de semaine de cours restant, uniquement pour une inscription en pratique individuelle.

Des réductions pour les familles sont proposées afin de permettre au plus grand nombre de profiter des bienfaits de la pratique musicale.

Les frais de dossier d'inscription de 20,00€ (pour les résidents d'Uzès) ou de 30,00€ (hors Uzès) par famille sont obligatoires et incompressibles.

- **Tarifs A – Cursus Découverte** : Éveil musical et Parcours découverte 6 ans (possible 7 ans). Rappel : nous n'ouvrons pas les classes d'éveil 4 et 5 ans cette année. Voir le paragraphe « Disciplines enseignées ».
- **Tarifs B – Cursus Musique** : Pratique individuelle instrumentale ou vocale. Vous donne accès à la Formation Musicale et à 1 pratique collective ou 1 atelier (sous réserve du niveau et à l'appréciation du professeur).
- **Tarifs C – Cursus Collectif seul** : Formation Musicale (FM), ateliers, pratiques collectives, orchestre et ensemble. Ces tarifs ne sont applicables que si vous souhaitez intégrer une de ces formations seule, sans pratique individuelle, ou si vous souhaitez vous inscrire à l'un d'eux, en plus de celui inclus avec dans votre Cursus Musique.
- **Tarif L – Location d'instrument** : sous réserve de la disponibilité de l'instrument et de la signature d'un contrat. Forfait trimestriel.
- **Remise famille** : à partir du 2ème inscrit d'une même famille. -10% pour le 2ème inscrit, -20% pour le 3ème inscrit, -30% pour le 4ème inscrit... -50% pour le 6ème inscrit et au-delà.

Choix du règlement avec facturation par le Trésor Public : Bien l'indiquer lors de l'inscription.

- **en 1 fois** (début octobre) ;
- **en 3 fois** (octobre, janvier, avril).

Attention : TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE

Une fois les cours commencés et la facturation enclenchée, il n'est plus possible pour nous d'intervenir.

Aucun règlement (espèces ou chèques) n'est accepté à l'école de musique.

Après réception de votre facture par voie postale, vous pourrez la régler par « Tipi », « virement bancaire », « carte bancaire » ou en vous déplaçant directement à la Trésorerie Municipale.

Si vous souhaitez un règlement en 3 fois il ne faudra pas oublier de le noter sur la fiche d'inscription car le logiciel est renseigné par défaut « règlement en une seule fois ».

REFERENT HANDICAP

Si vous avez des besoins spécifiques, nous vous recommandons de prendre contact avec le référent handicap dédié à l'école de musique.

Nous vous communiquerons une adresse email spécifique ultérieurement.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Musicalement,

La Directrice
Brigitte Lelandais